

dé sur le point de mourir. Car elle ne souhaita de nous, ni que nous la fissions enterrer somptueusement; ni que nous eussions soin de faire embau-mer son corps, ni que nous lui fissions dresser un tombeau magnifique, ni que nous la fissions porter dans celui qu'elle s'étoit fait faire en son païs, mais seulement *que nous nous souvînssions d'elle à votre saint Autel*, au mystere duquel elle avoit assisté tous les jours de sa vie, & d'où elle sçavoit que l'on dispense la victime sainte, par le sang de laquelle la scedule de mort que vous aviez contre nous a été effacée; & qui a triomphé du démon, cette ennemi de notre salut, qui tient un compte si exact de nos pechez, & qui ne fait que chercher ce qu'il pourra nous objecter à votre tribunal: mais qui n'ayant trouvé aucune sorte de peché dans celui qui nous rend victorieux, n'a pas laissé d'attenter à sa vie. Qui peut donc nous arracher à ce divin Sauveur, puisque personne ne sçauroit lui rendre ce sang innocent, qu'il a versé pour nous, & qui est le prix dont il nous a achetez?

Souvenez-vous, Seigneur, que celle pour qui je vous prie a toujours tenu son ame unie, par le lien de la foi, à cet adorable Mystere de notre Redemption. Que rien ne puisse donc la soustraire de votre protection, & que ni la fureur ni les ruses de celui qui est tout à la fois, & un Lion, & un Dragon, ne la séparent point de vous. Car elle ne dira point qu'elle n'est redevable de rien à votre justice; de peur que ce dangereux accusateur ne la convainque du contraire, & qu'il ne vienne à bout de la faire condamner: mais elle dira que ses dettes lui ont été remises, par celui à qui nul ne sçauroit rendre ce qu'il a bien voulu payer pour nous, quoiqu'il ne nous dût rien.

37. Qu'elle soit donc dans la paix éternelle, avec son mari, qui a été le seul qu'elle ait eu; & à

Col. 2:
14.

Par où le démon a perdu le pouvoir qu'il avoit sur nous. Fondement de l'esperance des Chrétiens.

A quoi se réduit tout ce que nous avons à dire en notre faveur.